http://www.snetap-fsu.fr/Des-economies-au-detriment-des-eleves-de-l-Enseignement-agricole.html



PLAN ETUDIANT AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Un accès à l'enseignement supérieur au rabais pour les élèves de l'Enseignement Agricole

11-10 mul

- Les Dossiers - Pédagogie - Date de mise en ligne : vendredi 12 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/2

Les établissements et les familles sont encore aujourd'hui dans le flou le plus total...

Le Ministère de l'Agriculture n'a toujours officialisé aucun des dispositifs du Plan étudiants

Nous venons d'attaquer le deuxième trimestre de l'année scolaire 2017 - 2018 et malgré nos différentes relances depuis l'annonce du « Plan étudiants », le 30 octobre dernier, le Ministère de l'Agriculture n'a toujours pas officialisé les différents dispositifs prévus pour les élèves de l'Enseignement agricole. Scandaleux !

Le Snetap-FSU, avec la FSU, rappelle d'abord son opposition à la réforme de l'orientation post-bac annoncée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur qui alourdit la charge de travail des équipes pédagogiques et des professeurs principaux en particulier, qui instaure une double forme de sélection à l'entrée de l'université, qui fait du baccalauréat un simple « diplôme de fin d'études » et supprime son statut de premier grade universitaire ... (voir la tribune interfédérale en document joint).

Mais au delà de cette opposition aux nouvelles modalités d'entrée dans l'enseignement supérieur, le Snetap-FSU souligne aussi l'obligation d'égalité de traitement pour toutes et tous les élèves des établissements de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui

En effet, si à l'Éducation nationale, des outils et des éléments réglementaires (vade-mecum, page web, arrêtés, ...) ont été mis en place et rendus publics dès le mois de novembre, au Ministère de l'Agriculture les établissements et les familles sont aujourd'hui encore dans le flou le plus total. La nouvelle plate-forme d'inscription « Parcours Sup » ouvre le 15 janvier, pourtant aucun des sites d'informations spécifiques à l'Enseignement agricole (Chlorofil, Educagri, Alima'gri) ne font état de cette nouvelle procédure.

Pire, les quelques éléments qui filtrent aujourd'hui laissent penser que **les dispositifs d'aides aux élèves ne seront déployés que dans une version réduite** dans nos établissements : un seuil à 24 élèves pour le déclenchement du deuxième professeur principal (à l'<u>EN</u> ce seuil est à 20), remise en cause des deux semaines d'orientation prévues par le « Plan étudiants » pour les élèves de terminale, ...

Pour le Snetap-FSU l'attentisme de la DGER n'est plus acceptable. En reportant la mise en oeuvre des différents dispositifs du « Plan étudiants » et en envisageant qu'une application partielle de ce plan, nous finissons par croire qu'elle a décidé de faire des économies sur le dos des élèves de l'Enseignement agricole.

Dans un souci d'égalité de traitement des élèves de l'Éducation nationale et de l'Enseignement agricole, nous exigeons que le Ministère de l'Agriculture mette en oeuvre immédiatement tous les dispositifs du « Plan étudiants » et en informe dans le même temps les familles et les établissements.

Paris le 12 janvier 2018

Copyright © Snetap-FSU Page 2/2